

7.2 relatif au projet de budget communal ordinaire 2012

M. Le Président, Chers collègues,

Tout d'abord, en tant que membre de la commission des finances, j'aimerais remercier notre président-rapporteur qui a reflété de manière synthétique dans son rapport les principaux sujets de discussion. Je m'étais engagée, au nom du groupe UDC, il y a plus d'un mois, suite à l'intervention de mon collègue Olivier Mark, à chercher où nous pourrions faire des économies sur ces 4 millions ! Aujourd'hui, je ne peux pas répondre... Heureusement, nous sommes encore loin de l'excédent de charges annoncés par la Ville de Lausanne, excédent s'élevant à 32,2 millions, mais il s'agit de garder de la retenue et le sens de la mesure, surtout dans des temps incertains.

Cependant, pour que nous puissions le faire, il faudrait selon moi que la commission puisse avoir des informations sur les objectifs prioritaires pour l'année à venir de chaque service. En connaissant les priorités, nous pourrions peut-être moins aller dans le détail et faire des propositions plus en relation avec des perspectives politiques.

Il est vrai également que ce budget 2012 est le premier pour notre Municipalité, déjà fort aguerrie, mais tout de même le premier. Je reste convaincue, par la participation, les interventions et les réponses durant nos séances du Municipal des Finances, qu'une nouvelle collaboration est en train de se mettre en place, collaboration qui sera bénéfique pour toutes et tous. Une première promesse pour l'année prochaine est l'élaboration de tableaux de bord qui vont certainement nous permettre d'avoir une meilleure vision d'ensemble de certains indicateurs.

Voilà en quelques mots, les raisons de notre sentiment mitigé : de bonnes choses, des choses à améliorer et un déficit qui nous laisse songeur à ce jour. Le groupe UDC acceptera donc ce budget. Je vous remercie.

Concernant l'amendement 1 : 40'000.- (à intégrer lorsque nous parlons de cet amendement)

Au sujet des amendements, alors que j'avais accepté la suppression des 40'000.- pour le livre, nous allons le refuser. Nos raisons sont les suivantes. Nous avons accepté cet amendement dû au manque de communication de notre Président du Conseil à propos du contenu de ce livre. Il a fait amende honorable en nous envoyant à tous des documents complets qui ont ainsi pu permettre une discussion référencée au sein de notre groupe. Je n'ai donc plus de raison d'accepter cet amendement. Nous accepterons l'amendement 2 et 3, mais refuserons l'amendement 4